

Hauts-de-France, Somme
Ribeaucourt
Château, rue du Château

Communs, dépendances et ferme du château

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80009869
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : inventaire topographique Val-de-Nièvre
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PA00116229

Désignation

Dénomination : communs, ferme, dépendance
Parties constituantes non étudiées : écurie, logement, remise, grange, colombier, cour, mur de clôture

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1835, B1, 200 à 203 ; 1984, B, 243

Historique

Comme pour l'ensemble du château, les descriptions anciennes les plus sûres et les plus complètes sont l'inventaire après décès de 1773 (annexe 1) et le procès-verbal de 1778 (annexe 2). Le plan cadastral de 1835, complété par les matrices successives, permet de suivre l'évolution et la disparition de certains bâtiments au cours du 19^e siècle. Le manoir, qui a laissé place au château dans le quatrième quart du 17^e siècle, possédait certainement des communs et dépendances qui n'ont pas subsisté, à l'exception du colombier circulaire en pierre de taille, que l'on peut probablement dater de la seconde moitié du 16^e ou de la première moitié du 17^e siècle. Regroupés autour de la basse-cour, les communs forment un ensemble assez cohérent, construit entre la fin du 17^e siècle et le milieu du 18^e siècle. Les trois bâtiments abritant les cuisines, les deux écuries et la grange, construits en brique et pierre à assises alternées, sont probablement les plus anciens. L'aile des cuisines prolonge le logis du château. Elle comprend un petit vestibule, qui communique avec la salle à manger de l'aile nord, la salle du commun et de la cuisine sur la cour. Ces pièces communiquent à l'arrière avec la souillarde, le garde-manger et l'office. A l'arrière du petit vestibule est située la petite chambre complétant la chambre de l'aile nord. L'étage de comble de ce bâtiment abrite cinq chambres pour le personnel de maison et une lingerie. Un passage charretier couvert était établi entre les cuisines et les écuries, tandis que le bâtiment abritant la grange, qui était deux fois plus grand à l'origine, abritait dans la partie disparue une menuiserie (devenue charbonnière), un cellier (partagé ensuite en deux serres), deux remises agricoles et une forge (devenue bûcher).

Également cités par le procès-verbal de 1778, les bâtiments au nord de la basse-cour, construits en brique et pierre, semblent être les plus récents et dater du milieu du 18^e siècle. Deux longs bâtiments alignés abritaient, pour le premier une porcherie, un passage charretier vers l'extérieur et une brasserie, et pour le second un fruitier, une buanderie, le bureau du régisseur et une lingerie. En retour d'équerre entre la buanderie et le colombier s'élevait un fournil. L'extrémité du corps de bâtiment sur la cour d'honneur est marquée par le pavillon du charrier. On peut probablement dater de la même époque le bâtiment du potager, qui présente un appareil semblable, et était partagé entre le logement du jardinier et un billard. Bien que non mentionné dans les deux pièces d'archives citées, le bâtiment perpendiculaire situé à proximité, qui abritait probablement un logement (du fermier ?) et une remise, présentait les mêmes caractères, même si l'élévation arrière, à assises alternées et à jambes harpées, peuvent avancer son origine au 17^e siècle. Le premier des deux bâtiments longs de la basse-cour, ruiné ou détruit sous la Révolution, n'apparaît plus sur le plan cadastral de 1835. La porte charretière et les remises en brique qui le remplacent datent probablement du milieu du 19^e siècle. Le passage charretier entre les cuisines et les écuries, ainsi que la première partie de la grange, probablement endommagée durant la seconde guerre mondiale, ont probablement été

détruits vers 1950. Le bâtiment perpendiculaire au mur de clôture, vétuste, a été détruit vers 1990 à l'exception du mur d'élévation postérieure.

Période(s) principale(s) : limite 17e siècle 18e siècle, milieu 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : milieu 19e siècle

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : François-Louis Le Fournier de Wargemont (commanditaire, attribution par travaux historiques), Jean-Charles de Deberny (commanditaire, attribution par source, attribution par travaux historiques)

Description

Entourée sur trois côtés par les communs et les dépendances agricoles, basse-cour borde à l'est la cour principale, dont elle est séparée en partie par un abreuvoir.

Le bâtiment des cuisines, qui prolonge le logis à l'est sur la basse-cour, comporte quatre travées, ainsi qu'une petite porte surmontée d'un oculi à l'extrémité intérieure du rez-de-chaussée. Le premier niveau de l'élévation sur cour est en brique et pierre à assises alternées, l'étage, le mur-pignon et l'élévation sur jardin sont en brique avec élément en pierre (bandeaux, encadrements de baies et chaînes d'angles harpées). Le mur-pignon est ponctué de quatre jambes harpées, les deux jambes centrales encadrant une porte et la porte-fenêtre avec garde-corps en fer forgé qui la surmonte. Deux oculi également entourés de pierre encadrent cette porte-fenêtre au second niveau.

La basse-cour est bordée au sud par les anciennes écuries, situées dans le prolongement des cuisines mais séparées d'elles. Le bâtiment à un seul niveau sous toit de tuile est construit en brique et pierre à assises alternées. Le bâtiment est éclairé de six baies, et le comble de trois lucarnes passantes. Un pavage borde le bâtiment, auquel est fixé un abreuvoir de pierre. Le mur-pignon, surmonté d'une croupe, est percé de deux petites baies rectangulaires. Vestige d'un bâtiment deux fois plus long, la grange occupe le côté est. Elle est également construite en brique et pierre à assises alternées. La seule ouverture est formée d'une porte charretière cintrée qui forme une travée en brique. Le mur-pignon sud, également en brique et pierre à assises alternées, présente des rampants saillants avec motif en lame de couteau. Le mur-pignon extérieur au nord, en brique, est également découvert.

Un bâtiment en retour d'équerre au nord, jouxtant la grange, est en brique. Il est formé d'un passage charretier ouvrant sur l'extérieur et d'une remise dont les trois portes en plein cintre ordonnancées sont surmontées de trois lucarnes. Le toit de tuiles s'inscrit entre deux pignons découverts.

Dans le même alignement, un petit bâtiment abrite des pièces de communs. En rez-de-chaussée, il est construit en brique avec deux bandeaux et encadrements de baies en pierre. Il est éclairé de dix baies parmi lesquelles alternent portes et fenêtres. Le toit de tuile, surmonté de deux lucarnes, est limité par un pignon découvert et une croupe. La première travée de l'élévation nord, vers l'extérieur, est traitée entièrement en pierre.

À proximité de ce bâtiment se dresse un colombier circulaire en pierre. Deux bandeaux et une corniche en brique séparent les trois niveaux. Trois portes ouvrent sur le premier niveau, une baie à piédroits en brique harpés éclaire le deuxième niveau, et une baie cintrée à encadrement de brique harpé éclaire le troisième niveau. Le toit en poivrière est couvert d'ardoise.

Dans le même alignement que le bâtiment long mais en léger décrochement s'élève le pavillon de l'ancien chartrier. Construit en brique et pierre sur un soubassement de grès, il présente trois élévations à une baie chacune sur la basse-cour au sud, sur la cour à l'ouest et sur le fossé au nord. Le toit en pavillon est brisé avec trois œils-de-bœuf. À l'écart de la basse-cour, en bordure de l'ancien jardin potager s'élève le bâtiment en brique et pierre en rez-de-chaussée (appelé à tort orangerie dans l'arrêté de protection), qui abritait le logement du jardinier et une salle de billard. Sept travées symétriques se déploient sous un toit de tuiles est à croupes.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; calcaire, pierre de taille ; brique et pierre ; brique et pierre à assises alternées

Matériau(x) de couverture : ardoise, tuile

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit brisé en pavillon ; croupe ; pignon couvert ; pignon découvert

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, remanié

Statut, intérêt et protection

Ensemble de communs et de dépendances des 17e et 18e siècles qui, malgré les remaniements et destructions, forme encore un ensemble homogène dont se distinguent le colombier et le chartrier. L'ensemble formé par le parc du château, la ferme et ses annexes et les quatre perspectives, a été inscrit le 30 mars 1982 sur la liste des sites pittoresques du département de la Somme.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Éléments remarquables : colombier, pavillon

Sites de protection : site inscrit

Protections : inscrit MH partiellement, 1984/12/05

Façades et toitures du pavillon d'entrée, du château (à l'exception de l'aile du 19^e siècle), des deux bâtiments de la ferme, du pigeonnier, de l'orangerie ; les grilles d'entrée ; le pédiluve ; le parc et son mur d'enceinte (cad. B 239, 240, 243 à 245, 281) : inscrit par arrêté du 5 décembre 1984.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série B ; 1 B 2573. **Inventaire après décès de François-Louis Gabriel Le Fournier, marquis de Wargemont, 10 août 1773.**
- AD Somme. Série B ; 1 B 207. **Procès-verbal de saisie des biens d'Aymar Le Fournier, comte de Wargemont, 20 juin 1778.**
- **AMH Amiens : Ribeaucourt, château.**
Dossier de protection MH, 1980-1990

Documents figurés

- **Ribeaucourt. Plan cadastral : section B1**, dessin à l'encre, à l'aquarelle et au lavis sur papier, Fauvel géomètre, 1835 (AD Somme ; 3 P 1461/3).
- **Ribeaucourt. Vue aérienne du château**, photographie, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).

Bibliographie

- BULAN, Roselyne, EVRARD, Marcel. **Le château de Ribeaucourt.** *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.* 1994, T. XXVII/4.
p. 497-518
- SEYDOUX, Philippe. **Gentilhommières en Picardie. Ponthieu et Vimeu.** Paris : Editions de la Morande, 2003.
p. 56-59, 232

Annexe 1

Procès-verbal de saisie des biens du comte de Wargemont, 1778

(AD Somme, B 207) [transcription Bulan et Evrard]

Le château de Ribeaucourt a son entrée au nord-ouest par une grande esplanade entourée de barrières au-delà de laquelle sont trois avenues plantées d'arbres : l'une de quatre rangées de tilleuls en face de la grille d'entrée allant jusqu'à la forêt, une autre entre celle-ci et l'allée du bois plantée de deux rangs de poiriers et la troisième de l'autre côté plantée de deux rangs de jeunes ormes.

De cette esplanade, on accède à la cour d'honneur entourée de fossés revêtus de murs qui s'élèvent au-dessus du sol jusqu'à hauteur d'appui. Au milieu est une grande grille de fer ouvrant à deux vantaux que soutiennent six arcs-boutants et des chardons en fer. Son couronnement est garni d'écus armoriés.

A droite de la grille d'entrée et parallèlement à l'alignement de celle-ci est une allée d'agrément en charmille qui conduit au bois ; à sa gauche, une autre allée plantée en bois blancs et ormes longe le quinconce.

Au fond de la cour d'honneur est le principal corps de bâtiment du château qui est simple en profondeur et flanqué de deux pavillons faisant avant-corps tant du côté de la cour que du côté du parc. L'ensemble a sept croisées de chaque côté. Il est élevé d'un rez de chaussée, d'un étage carré et d'un étage lambrissé pratiqué dans le comble. Le tout est

couvert d'ardoises. Le corps central a deux égouts et croupes. Les pavillons ont quatre rampants se réunissant au pignon. Tous les faîtages, pignons et noues des lucarnes sont armés en plomb. Au devant de la croisée du milieu de la face sur la cour est un balcon de fer en saillie au droit du premier étage.

Au point milieu du rez-de-chaussée se trouve un vestibule communiquant de la cour au jardin. Deux portes croisées à deux vantaux, à panneaux par le bas, garnies de verre, ouvrent sur le parc et la cour. Deux autres portes à deux vantaux au dessus desquelles sont des tableaux peints sur toile avec cadre uni donnent accès au salon et au cabinet de compagnie. Le surplus du pourtour de ce vestibule est lambrissé à hauteur d'appui. Au dessus sont des cadres unis pour recevoir la tenture.

A droite du vestibule est un salon de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une autre sur le jardin. Il possède quatre portes à deux vantaux portant au-dessus des cadres de menuiserie renfermant des tableaux sur toile peints en camaïeu. La cheminée est garnie d'une chambranle de marbre avec au contre-cœur une ramature de plaque de fer armoriée et des croissants. Tout le surplus du pourtour de ce salon est garni d'un lambris peint à l'huile sur toute la hauteur. Au dessus de la cheminée et à l'opposé sont deux parquets dans le lambris disposés pour des glaces. Les deux banquettes des croisées sont aussi revêtues de menuiserie.

De ce salon, on communique à la grande chambre à coucher dans laquelle sont deux croisées sur le jardin en tout semblables à celles du salon et deux portes à placard à deux vantaux avec des dessus peints sur toiles dans des cadres de menuiserie ; une de ces portes est peinte et forme une armoire garnie de tablettes. La cheminée avec chambranle de marbre, foyer, plaque de fonte et croissants est surmontée d'un parquet de menuiserie renfermant un petit tableau et un trumeau de glace en deux morceaux. Le pourtour de cette chambre est lambrissé sur toute la hauteur ainsi que les banquettes des croisées. Dans ce lambris sont insérées trois portes servant de voie de communication.

De cette chambre, on communique à l'arcade du grand escalier par un petit corridor, à une garde-robe éclairée sur cet escalier par une croisée ovale, à un cabinet de toilette éclairé sur le jardin par une croisée et à une autre garde-robe ayant une issue sur la portion de cour de la chapelle par une petite baie munie au-dessus d'un petit-châssis.

La petite chambre à coucher a son entrée par la cage d'un grand escalier au moyen d'une baie. Elle est éclairée sur la cour par une croisée semblable aux précédentes et sur la portion de cour de la chapelle par une demi-croisée à coulisse. La cheminée dans le pignon est garnie d'une chambranle de menuiserie et d'une plaque de fer. La face de cette cheminée et celle, côté cour, sont lambrissées sur toute la hauteur ; le surplus du pourtour à hauteur d'appui simplement. Dans le fond de cette chambre se trouvent une devanture et niche d'alcôve avec un passage de dégagement communiquant à la grande chambre et à la chapelle à côté.

A gauche du vestibule est un grand cabinet de compagnie éclairé d'une croisée sur la cour et d'une sur le jardin. Il est muni de quatre portes à deux vantaux avec dessus comme dans le salon. La cheminée est aussi semblable à celle du salon avec un tableau et un trumeau de deux morceaux de glace, celui du haut cintré.

Ce cabinet communique à une grande chambre éclairée sur le jardin par deux croisées en tout semblables à celle du salon dont les banquettes sont revêtues de tablettes de marbre. La cheminée possède chambranle et foyer en marbre, plaque et croissants au contre-cœur. Au dessus est un parquet de menuiserie renfermant un tableau peint sur toile et un trumeau de glace en deux morceaux. Tout le pourtour est lambrissé à hauteur de l'étage. En face des croisées se trouve une devanture d'alcôve composée de cintre, niche et deux portes de garde-robe avec panonceaux à jour au-dessus.

A la suite se trouve une petite chambre éclairée d'une croisée sur le jardin pareille à celles-ci-dessus. La face opposée à la porte d'entrée est lambrissée sur toute la hauteur et s'ouvre par six portes pour former des armoires. En face de la croisée est une devanture d'alcôve avec niche de lit et deux garde-robes fermées de portes. Le surplus du pourtour de la pièce est lambrissé à hauteur d'appui seulement.

A côté est la salle à manger éclairée sur la cour par deux croisées en tout semblable aux précédentes dont les banquettes sont revêtues de menuiserie et tablettes en marbre. Cette salle est lambrissée dans tout son pourtour et sur toute la hauteur avec une niche pour un poêle. Au fond de celle-ci se trouve une autre niche garnie d'une cuvette de marbre. Cette niche ainsi que la porte du cabinet de compagnie sont surmontées de tableaux dans des cadres de menuiserie. En face des croisées, une armoire à hauteur d'appui s'étend sur toute la longueur de la salle pour servir de buffet ; la devanture ouvre en huit portes et le dessus est couvert de tablettes de marbre. Dans le lambris est pratiquée une porte de communication au dégagement des cuisines.

On communique avec le premier étage par le second escalier pratiqué dans le pavillon de droite. Cet escalier est avec limon et marches de charpente recouvertes de menuiserie. Sur le limon est posée une rampe avec panneaux et compartiments de fer. Cet escalier a son entrée sur la cour par une grande baie fermée de porte. Sous la première rampe est un bouge fermé également d'une porte.

Le premier étage est distribué en un grand corridor éclairé par trois croisées sur la cour y compris la porte-croisée qui sert sur le balcon en saillie. Ce corridor communique à cinq appartements sur le jardin et deux dans la saillie des pavillons sur la cour.

Le premier appartement dans le pavillon de droite derrière le grand escalier consiste en une chambre éclairée par une croisée sur la cour [...] et par une autre demi-croisée du côté de la chapelle. La cheminée avec chambranle, coffre et revêtement en menuiserie sur le tuyau [...]. Une devanture d'alcôve avec une niche pour le lit et deux portes de garde-robe[...]. A côté de la cheminée une baie fermée de porte avec chambranle pour descendre à la tribune de la chapelle. [...]

L'étage lambrissé dans le comble est distribué en un corridor vers la cour éclairé par trois lucarnes communiquant à quatre chambres de domestiques éclairées sur le jardin, à l'exception d'une seule, par des lucarnes. Dans chacun des pavillons des bouts sont trois chambres avec corridor de dégagement [...].

A la tête du fossé, à droite de la grille et le long du chemin qui conduit au village, se trouve une porte cavalière fermée d'une grille de fer à deux vantaux.

A la suite est un pavillon détaché des autres bâtiments comprenant un rez-de-chaussée et un étage en mansarde avec pointe de comble à deux égouts, croupes et poinçon. Il est couvert d'ardoises. Le rez-de-chaussée consiste en deux arcades à usage de remises fermées de portes de menuiserie à deux battants et à barreaux entre lesquelles est la porte d'entrée d'un escalier intérieur construit entièrement en maçonnerie. Cet escalier débouche à l'étage sur un corridor donnant accès à quatre chambres de domestique fermées par des cloisons de charpente. Elles sont éclairées chacune d'une lucarne avec chassis à carreaux de verre carrelées plafonnées et lambrissées en blanc et bourre. L'une d'elles possède une cheminée.

Après ce pavillon se trouve une petite cour qui longe le chemin et n'est séparé du parc que par une cour de clôture. Cette cour est pavée de briques. Au milieu est construite la chapelle dans un petit édifice en tour ronde, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un comble couvert en ardoises carterettes se réunissant au corps du château mais hors-oeuvre de celui-ci. Elle a une entrée par le pavillon et une autre par la cour. Elle est planchée et plafonnée en calotte, éclairée par trois petites croisées fermées de chassis à verre. Au pourtour est un lambris à hauteur d'appui. Le sanctuaire est séparé de la nef par une balustrade en menuiserie avec porte au milieu. Au fond sont le coffre et retable d'autel aussi en menuiserie, en forme de tombeau avec gradin, tabernacle, et marche-pieds. En face de la porte d'entrée de la cour existe une devanture en menuiserie à deux vantaux fermant une armoire pratiquée dans l'épaisseur d'un mur. Au-dessus de la nef règne une tribune au niveau du premier étage planchée par le bas, lambrissée en plâtre sous le comble, éclairée par deux lucarnes sur la cour ainsi que par une petite croisée en face de l'autel.

A gauche du corps du château et à la suite du pignon est un corps de bâtiment de quatre croisées de face doublé en profondeur à usage de cuisine, d'office et de leurs dépendances. Il est élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus dans le comble lambrissé. Celui-ci a deux égouts et est couvert en tuile avec une lanterne au-dessus dans laquelle se trouve une cloche.

Le rez-de-chaussée comprend un passage qui communique à une salle de commun, à l'escalier de dégagement, à un office garde-manger et lavoir. Ce passage est fermé sur la cour d'une porte pleine à côté de laquelle est une autre porte fermant le haut de la descente de cave qui s'étend au-dessous de la salle à manger. Il est pavé en partie de carreaux de pierre ; le surplus est en briques. Il est plafonné. L'escalier de dégagement est en charpente et menuiserie avec au-dessous un bouge.

La salle du commun fermée de porte pleine est éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle est pavée de briques et plafonnée. Dans un angle se trouve une armoire de menuiserie avec une boîte à pendule pour la chute des pieds de l'horloge.

L'office est fermé de porte pleine, plafonné, carrelé en grands carreaux de pierre et éclairé sur le jardin par deux croisées.

La cuisine fermée de portes pleines pavée en briques, plafonnée et éclairée sur la basse-cour par deux croisées. Elle possède une cheminée en arcade avec un petit four à côté. Au contre-cœur, une plaque de fonte de fer armoriée et barre de fer. Au devant, un grand fourneau potager garni de dix réchauds.

Le lavoir est pavé de grès et éclairé sur la basse-cour par une croisée semblable à celle de la cuisine avec pierre à laver et porte pleine à vantaux.

Le garde-manger à côté est fermé d'une pareille porte. Il est éclairé sur le jardin par une croisée semblable aux précédentes et sur la basse-cour d'une petite croisée. Il est pavé en briques.

Le premier étage est distribué en un grand corridor qui communique à cinq chambres de domestiques dont une à cheminée. Elles sont toutes fermées de portes pleines et éclairées par des lucarnes fermées de chassis à coulisse. Au fond est un corps d'armoire de menuiserie pour le linge faisant toute la longueur et hauteur de la pièce, ouvrant par cinq portes à deux vantaux avec fond et côté doublés en menuiserie. Tout cet étage est lambrissé et plafonné en blanc et bourre et carrelé de terre cuite.

A gauche de la cour d'honneur et sur toute sa longueur est une basse-cour séparée de celle-ci par une fosse qui sert d'abreuvoir.

Au pourtour de cette basse-cour sont différents corps de bâtiments en tous sens. Au milieu est un trou à fumier revêtu de murs ainsi qu'une tour servant de colombier élevé de deux étages avec comble au-dessus couvert de tuiles.

Le long de cette basse-cour est un corps de bâtiment qui la sépare du parc et qui s'étend sur toute sa largeur depuis le pignon du bâtiment des cuisines jusqu'au potager. Il comprend :

- un passage de voiture pour aller de la basse-cour au jardin fermé sur celui-ci par une ancienne porte de menuiserie.

Au-dessus de ce passage est une pièce en surélévation ayant deux croisées de face avec comble à deux égouts en tuiles au-dessus.

- à la suite, une écurie pour 24 chevaux avec rateliers et mangeoires de charpente, porte pleine coupée et croisée dans l'oeuvre et escalier de menuiserie pour communiquer avec la sellerie au premier étage. Cette écurie est voûtée avec des

carreaux de briques sur des entrants de charpente. La sellerie est lambrissée et plafonnée en blanc et bourre, aérée de terre, éclairé par une lucarne sur la basse-cour et une sur le parc.

- dans le surplus de la longueur de ce bâtiment est une autre écurie en tout semblable à la précédente aussi garnie de rateliers et mangeoires, fermée de porte coupée, avec une petite croisée sur la basse-cour et une dans le pignon sur le potager. Elle possède un grenier avec une grande lucarne vers la basse-cour

En retour, dans toute la profondeur de la basse-cour est un autre corps de bâtiment qui la sépare d'avec le potager. Entre son pignon et le bout du mur d'égout du précédent, se trouve un passage découvert fermé de grille de fer qui conduit au jardin potager. Ce bâtiment, simple en profondeur, comprend :

- une charbonnière du côté du passage.

- a côté sont deux serres ensuite l'une de l'autre fermées de portes pleines, aérées de terre, plafonnées en blanc et bourré. Au-dessus de l'une d'elles, existe une pièce entresolée avec un escalier de menuiserie et porte pleine à l'intérieur, éclairée par une petite croisée sur la basse-cour et une autre sur le potager.

- ensuite, deux arcades servant de remises fermées de porte de menuiserie à deux vantaux et barreaux, suivies d'un bûcher de cinq travées de longueur. Au-dessus de ces parties, s'étend un grenier auquel on communique par deux escaliers.

- enfin, dans tout le surplus de la longueur de ce bâtiment, est construite une grange de huit travées fermée d'une grande porte à deux vantaux avec guichet et ferrures.

En retour, au long de l'avenue qui passe au devant des fossés de la cour d'honneur, est un troisième corps de bâtiment simple en profondeur élevé d'un rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles. Ce bâtiment s'étend depuis le précédent jusqu'à la moitié environ de la largeur de la basse-cour à l'alignement du colombier. Il consiste en :

- un toit à porcs près de la grange.

- ensuite, une pièce pour la brasserie dans laquelle sont le fourneau, les chaudières et la cuve avec caves au-dessous, suivie d'un poulailler.

- puis un passage de porte charretière d'entrée de l'avenue à la brasserie fermée d'ancienne porte à deux vantaux avec guichet.

Ensuite et jusqu'à la cour d'honneur se continue un autre corps de bâtiment faisant le surplus de la longueur de la basse-cour et à même alignement que le précédent. Un peu plus élevé que celui-ci, il est aussi couvert en tuiles à deux égouts et abrite successivement :

- un fruitier garni de tablettes éclairé par une croisée sur la basse-cour avec grille de fer.

- une pièce à usage de buanderie fermée d'une porte pleine sur la basse-cour avec une croisée à côté, carrelée en briques avec cheminée en hotte.

- une pièce servant de bureau pour le régisseur planchée, plafonnée, avec une porte croisée et double-porte en contrevent, une croisée sur la cour avec guichet et une autre croisée sur l'avenue avec grille en fer et contrevent. Cette pièce possède une cheminée en hotte.

- une pièce dépendant de la lingerie planchée, plafonnée, fermée d'une porte-croisée à deux vantaux avec aussi une cheminée en hotte.

- la lingerie, plafonnée et planchée, éclairée par deux croisées sur la basse-cour et avec porte de communication avec la pièce précédente.

- enfin un escalier qui communique avec à un grand grenier à grain au-dessus de toutes ces pièces jusqu'à la brasserie. Il est éclairé sur la basse-cour par deux lucarnes.

A la tête de ce dernier bâtiment et du fossé à gauche de la grille d'entrée de la cour d'honneur est un pavillon carré élevé d'un rez-de-chaussée, d'un étage en mansarde et pointe de comble, le tout couvert d'ardoise à quatre rampants qui se réunissent au poinçon. Le rez-de-chaussée consiste en une grande pièce destinée aux archives fermée de porte doublée de tôle, éclairée par trois croisées fermées de chassis et grille de fer. A l'étage se trouve une chambre lambrissée fermée de porte pleine éclairée par trois lucarnes avec chassis ovales, carrelée, plafonnée et lambrissée en blanc et bourre.

En retour d'équerre du bâtiment précédent jusqu'au colombier est un édifice en charpente et bauge ravalé, élevé de rez-de-chaussée et grenier au-dessus, couvert de tuiles, à deux égouts, avec une travée en retour d'équerre en saillie sur la basse-cour moins élevée construite en briques et couverte en tuiles à deux égouts et croupes. Il consiste en une pièce jointe à la buanderie fermée de deux portes pleines éclairée par une croisée sur la cour, possédant un four avec cheminée en hotte, ces deux pièces étant pavées de briques et plafonnées.

Au derrière de la basse-cour, vers le levant, est un jardin potager clos de murs, à l'exception de la partie le long du parc qui n'est fermée que de haies vives dans laquelle est une grille de fer à deux vantaux. Ce jardin est divisé en plusieurs carrés bordés d'arbres fruitiers et divisés par des allées au pourtour et aux diagonales. Au long de l'avenue qui s'étend le long de la cour d'honneur, de la basse-cour et de ce potager est un corps de bâtiment détaché ayant sept croisées de face, simple en profondeur, élevé d'un rez-de-chaussée et d'un étage lambrissé au-dessus, couvert de tuiles à deux égouts et croupes à l'usage du jardinier et salle de billard.

Le rez-de-chaussée consiste en un carré de dégagement au milieu dans lequel est un escalier en menuiserie fermé de porte pleine à deux vantaux. Il communique à gauche à une cuisine à cheminée et four à l'intérieur, éclairée par une croisée, avec au fond une petite pièce retranchée par cloison et soupente au-dessus. De cette cuisine, une porte

communique à une salle basse éclairée par une croisée semblable à la précédente avec cheminée simple et cloison dans le fond pour séparer une autre petite pièce avec soupente semblable à celle-ci-dessus ; toutes ces pièces pavées en brique et plafonnées. A droite du carré de dégagement, une salle à l'usage d'un billard, planchée, plafonnée, éclairée par trois croisées dont une sert de porte d'entrée au moyen d'un petit marche-pied de menuiserie à l'extérieur. Au-dessous de cette salle sont trois travées de cellier.

L'étage consiste en une partie au haut de l'escalier avec, à gauche deux chambres ensuite l'une de l'autre, et à droite une grande pièce ; le tout éclairé par cinq lucarnes, carrelé de carreaux de terre cuite, lambrissé en blanc et bourre et plafonné.

Dans l'angle de ce potager, joignant les bâtiments de la basse-cour et de l'avenue est une petite étable en tourelle au rez-de-chaussée, couverte de tuiles.

A la suite du corps du château, de la basse-cour et du potager, s'étend vers le midi le parc clos de murs dans tout son pourtour. La partie au-devant du corps de logis est semée en foin et en labour ; celle au devant de la basse-cour est plantée en quinconce depuis peu de temps, et au droit du potager est un bosquet en bois taillis.

L'ensemble contient 25 journaux ou environ.

(Au-delà est) une autre avenue nouvelle pour le parc et la prolongation en point de vue pratiquée au delà du jardin et parc au derrière et en face du point milieu du château, plantée en bois blanc et ormes [...]. Laquelle avenue contenant quatre journaux ou environ est composée de différentes acquisitions et échanges [...].

Illustrations



Château, plan cadastral de 1835, section B1 (AD Somme ; 3 P 1461/3).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20138000067NUCA



Vue aérienne du château, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20118000025NUCA



Les cuisines et les écuries prolongeant l'aile est du château.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001255NUCA



Les cuisines jouxtant le logis, côté cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001247NUCA



Les cuisines jouxtant le logis, côté jardin.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000553NUCA



Les écuries vues de trois-quarts.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001252NUCA



Les écuries vues de face.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000082NUCA



Les écuries côté jardin.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000558NUCA



Vue générale des communs depuis la cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001009NUCA



Vue partielle des communs depuis la cour.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000070NUCA



Vue extérieure des communs depuis l'esplanade.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000075NUCA



Pétiluve et palissade d'arbres fermant la cour.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001282NUCA



Grange.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000084NUCA



Vue arrière de la grange et de la basse-cour depuis le potager.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001272NUCA



Mur-pignon et contrefort extérieurs de la grange.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000080NUCA



Remises agricoles.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001280NUCA



Porcherie adossée au mur extérieur des remises agricoles.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000079NUCA



Logement et chartrier.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000567NUCA



Chartrier et logement.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000564NUCA



Logement.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001258NUCA



Vue extérieure du logement.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000076NUCA



Charrier.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000091NUCA



Colombier et logement.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001279NUCA



Colombier.

Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000083NUCA



Mur de clôture, pavillon du potager
et vestige d'une dépendance détruite.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000078NUCA



Mur de clôture et portail
du potager, extérieur.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000081NUCA



Mur de clôture du potager, intérieur.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000579NUCA



Portail du potager.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000090NUCA



Revers d'un des murs incurvés
flanquant le pavillon du potager.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000089NUCA



Pavillon du potager, de trois quarts.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000576NUCA



Mur de clôture et pavillon du potager.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000578NUCA



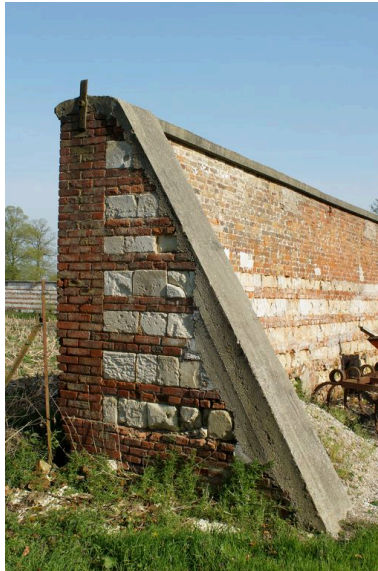
Élévation postérieure
du bâtiment du potager.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000085NUCA



Graffiti sur l'élévation arrière
du bâtiment du potager.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000087NUCA



Appareil du mur d'une ancienne dépendance aujourd'hui détruite.
Phot. Frédéric Fournis
IVR22_20118001269NUCA



Vestige du mur-pignon d'une dépendance aujourd'hui détruite.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20118000088NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : Château de Ribeaucourt (IA80009688) Picardie, Somme, Ribeaucourt, rue du Château

Auteur(s) du dossier : Frédéric Fournis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Château, plan cadastral de 1835, section B1 (AD Somme ; 3 P 1461/3).

IVR22_2013800067NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne du château, vers 1980-1985 (CRMH Picardie).

IVR22_20118000025NUCA

Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les cuisines et les écuries prolongeant l'aile est du château.

IVR22_20118001255NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les cuisines jouxtant le logis, côté cour.

IVR22_20118001247NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les cuisines jouxtant le logis, côté jardin.

IVR22_20118000553NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les écuries vues de trois-quarts.

IVR22_20118001252NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les écuries vues de face.

IVR22_20118000082NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Les écuries côté jardin.

IVR22_20118000558NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale des communs depuis la cour.

IVR22_20118001009NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue partielle des communs depuis la cour.

IVR22_20118000070NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue extérieure des communs depuis l'esplanade.

IVR22_20118000075NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pédiluve et palissade d'arbres fermant la cour.

IVR22_20118001282NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grange.

IVR22_20118000084NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue arrière de la grange et de la basse-cour depuis le potager.

IVR22_20118001272NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur-pignon et contrefort extérieurs de la grange.

IVR22_20118000080NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Remises agricoles.

IVR22_20118001280NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porcherie adossée au mur extérieur des remises agricoles.

IVR22_20118000079NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement et chartrier.

IVR22_20118000567NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chartrier et logement.

IVR22_20118000564NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Logement.

IVR22_20118001258NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue extérieure du logement.

IVR22_20118000076NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chartrier.

IVR22_20118000091NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colombier et logement.

IVR22_20118001279NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Colombier.

IVR22_2011800083NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture, pavillon du potager et vestige d'une dépendance détruite.

IVR22_20118000078NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture et portail du potager, extérieur.

IVR22_20118000081NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture du potager, intérieur.

IVR22_20118000579NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Portail du potager.

IVR22_20118000090NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Revers d'un des murs incurvés flanquant le pavillon du potager.

IVR22_20118000089NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Pavillon du potager, de trois quarts.

IVR22_20118000576NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de clôture et pavillon du potager.

IVR22_20118000578NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Elévation postérieure du bâtiment du potager.

IVR22_20118000085NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Graffiti sur l'élévation arrière du bâtiment du potager.

IVR22_20118000087NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Appareil du mur d'une ancienne dépendance aujourd'hui détruite.

IVR22_20118001269NUCA

Auteur de l'illustration : Frédéric Fournis

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestige du mur-pignon d'une dépendance aujourd'hui détruite.

IVR22_2011800088NUCA

Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation